



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **29 janvier 2020**

Délibération n° 2020-4168

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Numérique - Attribution de subventions aux associations Espace numérique entreprises (ENE), Digital League et la Cuisine du Web pour leur programme d'actions 2020

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 31 décembre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : vendredi 31 janvier 2020

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Barbasso Bruas, M. Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, MM. Buffet, Cachard, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Uhrich, Vaganay, Vergiat, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Colin (pouvoir à M. Pouzol), Mmes Balas (pouvoir à M. Guillard), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Burillon (pouvoir à M. Denis), Burricand (pouvoir à M. Millet), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Charmot (pouvoir à Mme de Malliard), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à M. Huguet), Mme Iehl, MM. Lebuhotel (pouvoir à Mme Gailliot), Martin (pouvoir à M. Girard), Passi, Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), Servien (pouvoir à Mme Giraud), M. Sturla (pouvoir à M. Sannino), Mmes Tifra (pouvoir à Mme Belaziz), Varenne (pouvoir à M. Dercamp), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Collomb, Genin, Mmes Hobert, Michonneau, Piantoni.

**Conseil du 29 janvier 2020****Délibération n° 2020-4168**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Numérique - Attribution de subventions aux associations Espace numérique entreprises (ENE), Digital League et la Cuisine du Web pour leur programme d'actions 2020**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 décembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Plusieurs associations interviennent dans le champ du numérique pour accompagner les entreprises de notre territoire et favoriser leur développement. Parmi celles-ci figurent :

- l'Espace numérique entreprises (ENE), pour le développement du numérique dans les très petites entreprises et petites et moyennes entreprises (TPE/PME),
- Digital League, pour le développement des entreprises de la filière logiciel et des services numériques,
- La Cuisine du Web, pour le développement de l'entrepreneuriat web et pour l'animation de la communauté des métiers du web du territoire.

**1° - Association ENE**

L'association ENE a été créée en 2003 par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCI), la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône (CMA), la Confédération des petites et moyennes entreprises du Rhône (CPME) et le MEDEF Lyon-Rhône dans le cadre de la démarche "Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise".

L'ENE a pour mission d'améliorer la compétitivité des PME et TPE de l'agglomération lyonnaise par un usage pragmatique du numérique, d'aider à comprendre, intégrer et mieux utiliser les technologies numériques. Ses cibles principales sont des entreprises de moins de 250 salariés où les compétences et les connaissances dans ce domaine sont les plus faibles.

Pour répondre à sa mission, l'ENE a développé des actions réparties sur 5 niveaux d'intervention : comprendre, agir, partager, vendre, soutenir l'écosystème.

**2° - Association Digital League**

L'association Digital League a été créée en 2008 par les acteurs de la filière logicielle régionale. Cette association fait partie des 12 clusters économiques constitués en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle fédère aujourd'hui 500 acteurs de la filière et compte 260 adhérents cotisants.

L'objet de l'association est de promouvoir le logiciel comme une brique essentielle de la filière numérique, de développer la performance et l'innovation de ses membres, et de faire rayonner la Région Auvergne-Rhône-Alpes et ses métropoles.

Pour ce faire, l'association adresse les problématiques majeures rencontrées par les entreprises du logiciel et des services numériques et leur propose un plan d'actions annuel articulé autour de 4 enjeux majeurs : fédérer, faire grandir, transformer et rayonner. L'axe "faire grandir" étant lui-même découpé en 5 sous-axes : ventes et marketing, innovation, ressources humaines et formations, financement, international.

### **3° - Association La Cuisine du Web**

La Cuisine du Web est une association créée en 2012, pour promouvoir la filière web en favorisant le développement de projets entrepreneuriaux. Avec près de 250 adhérents qui représentent 15 000 salariés au total dans l'univers du web, ses principales missions sont d'assurer une représentativité de la filière, faire émerger des partenariats entre les acteurs et donner une dimension internationale aux projets des startups du secteur.

L'association porte l'événement BlendWebMix depuis 2013. Il réunit, sur 2 jours, des conférences, des ateliers et des rencontres à destination des différents acteurs de l'écosystème du web (entrepreneurs, chercheurs, laboratoires de recherche, développeurs informatiques, investisseurs, etc.). Il offre ainsi une approche transversale à l'ensemble des métiers du numérique autour des thèmes de la création, du marketing, de la recherche ou de la technique.

Ce croisement entre les différents acteurs de la filière est un positionnement original et différent par rapport aux événements existants sur la thématique. Cela lui confère une portée qui va bien au-delà du territoire métropolitain, participant ainsi à son attractivité et à son rayonnement.

## **II - Objectifs**

La stratégie de la Métropole de Lyon, présentée dans le cadre de son programme de développement économique 2016-2021, est de favoriser le développement d'écosystèmes d'excellence.

L'écosystème numérique en fait partie, à la fois sur sa dimension de filière économique, mais aussi sur l'impact que représente l'économie numérique dans le tissu local, et enfin par le levier d'innovation et de croissance que permet l'outil numérique pour les entreprises.

L'enjeu est de structurer, densifier et dynamiser cet écosystème afin d'augmenter l'impact du numérique sur le développement économique.

Ces 3 structures sollicitent le soutien de la Métropole pour mettre en œuvre leur programme d'actions 2020, qui s'inscrivent pleinement dans les priorités sectorielles du programme de développement économique de la Métropole.

## **III - Propositions de financement pour l'année 2020**

### **1° - Association ENE**

#### **a) - *Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2019 et bilan***

Par délibération du Conseil n° 2019-3355 du 18 mars 2019, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 250 000 € au profit de l'association ENE dans le cadre de son programme d'animations pour l'année 2019.

En 2019, l'ENE a accompagné plus de 200 PME sur le programme Numérique PME, 200 TPE sur le programme ATOUTS Numérique, et plus de 100 projets en cours sur le programme Usine numérique régionale (UNR). Par ailleurs, l'ENE a poursuivi son action de sensibilisation auprès de 20 000 dirigeants de PME et TPE grâce à ses actions de formation, ses ateliers, ses contenus en ligne, ses actions collectives et par une présence sur de nombreux événements, dont SIDO et Global Industrie, ou à travers l'organisation de la "Journée usine numérique" à la Ruche Industrielle de Parilly (plus de 150 participants).

L'ENE participe au déploiement de La Fibre Grand Lyon, par des actions de sensibilisation et de conseil (4 réunions d'information).

De plus, l'ENE a renouvelé son événement sur le commerce de demain ("connect' ton commerce") qui a permis à 100 commerçants de centre ville de bénéficier d'un temps de formation et de découverte de nouvelles technologies présentes dans le commerce de demain. Cette initiative sera renouvelée en 2020.

Enfin, l'ENE maintient sa présence active au sein du collectif French Tech One Lyon Saint Etienne, et a noué de nouveaux partenariats avec des structures de l'écosystème comme le H7.

**b) - Programme d'actions pour l'année 2020 et plan de financement prévisionnel**

Le programme d'actions proposé par l'association ENE en 2020, en lien avec la stratégie métropolitaine sur le numérique, se focalisera sur les actions suivantes :

- participation à des événements majeurs lyonnais : IA Connect (réalisation d'un guide, participation à une conférence, présence sur un stand), SIDO (présence sur un stand, parcours d'entreprises), Global Industrie Paris (délégation), Salon des Entrepreneurs (conférence), Made in PME (présence sur un stand, conférence),
- renouvellement de l'événement sur le "Commerce de Demain" à l'automne 2020 (auprès de 100 professionnels du commerce),
- accompagnement du déploiement de La Fibre Grand Lyon, par des actions de sensibilisation et de conseil (organisation de réunions d'information selon demandes exprimées),
- maintien de l'animation des 2 clubs d'entreprises sur la cyber-sécurité (Clusir) et le e-commerce (ebiz) : 20 réunions pour 300 participants,
- action sur la cyber-sécurité auprès d'entreprises sélectionnées avec la Métropole de Lyon : mise à disposition d'une boîte à outils, accompagnements spécifiques, audit sécurité approfondi pour les plus "sensibles" : 10 accompagnements et 5 audits sécurités,
- accompagnement d'au moins 20 PMI métropolitaines sur le programme UNR (expérimentation + prototypage + audit sécurité) qui se verra renforcer en 2020 par l'ajout d'une offre de services sur la supervision à distance basée sur l'internet des objets : 10 projets pilotes. Une expérimentation avec La Ruche Industrielle est envisagée,
- maintien de ses partenariats avec les structures du territoire : H7 (accès aux offres ENE), LyonisAI (guide intelligence artificielle, fléchage d'expertises), Digital League (annuaire, etc.), entre autres,
- la poursuite de son action dans le cadre de French Tech One Lyon Saint Etienne,
- le renforcement des actions en faveur de l'industrie du futur et les liens avec La Ruche Industrielle.

Budget prévisionnel 2020 :

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
achats et services extérieurs	36 000 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	410 000 €
salaires et appointements	414 000 €	Métropole de Lyon	240 000 €
prototypes	200 000 €		
<b>Total</b>	<b>650 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>650 000 €</b>

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 240 000 € au profit de l'association ENE pour son programme d'actions 2020, soit une baisse de 10 000 € par rapport en 2019.

**2° - Association Digital League****a) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2019 et bilan**

Par délibération du Conseil n° 2019-3355 du 18 mars 2019, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au profit de l'association Digital League dans le cadre de son programme d'animations pour l'année 2019.

En 2019, Digital League a réparti ses actions sur plusieurs champs, parmi lesquels :

- clubs métiers : 6 clubs métiers s'organisent tous les 2 mois à destination des entreprises adhérentes,
- réalisation du Baromètre de la filière digitale avec un focus sur les données de la Métropole,
- organisation d'un événement annuel ("Digital Summ'R") qui a réuni 200 dirigeants d'entreprises,
- participation à Global Industrie 2019 à Lyon,
- action pour l'insertion : 3 "jobs datings" organisés pour faciliter la mise en contact des jeunes en formation avec les entreprises de la filière ; également, action de formation de publics en insertion sur des métiers numériques en partenariat avec la Métropole et l'école Simplon,
- promotion internationale : délégation de 8 entreprises (dont 7 lyonnaises) au Web Summit de Lisbonne,
- mise en ligne d'un magazine ("Le Mag") au format attractif sur les problématiques majeures des entreprises du numérique,
- renforcement de l'organisme de formation ("DL Academy") spécialisé sur la filière numérique et dédié au cluster.

***b) - Programme d'actions pour l'année 2020 et plan de financement prévisionnel***

Le programme d'actions proposé par l'association en 2020, en lien avec la stratégie métropolitaine sur le numérique, se focalisera sur les actions suivantes :

- renforcement de ses clubs métiers avec la création de 2 nouveaux clubs en 2020,
- réalisation du baromètre annuel de la filière digitale avec un focus sur les données de la Métropole,
- organisation de leur événement annuel lyonnais ("Digital Summ'R") au H7 (lieu à confirmer),
- promotion internationale : renforcer la présence lyonnaise sur le salon Web Summit à très fort impact et notoriété ; en particulier, renforcer les actions de visibilité et la prise de rendez-vous qualifiés en amont de l'évènement,
- renforcer les partenariats avec les structures de l'écosystème : en priorité sont ciblées H7, LyonisAI, French tech One Lyon Saint Etienne,
- action pour l'insertion : 6 "jobs datings" programmés pour faciliter la mise en contact des jeunes en formation avec les entreprises de la filière. Egalement, action de formation de public en insertion sur le métier "testeur logiciel" en partenariat avec la Métropole (Direction de l'Insertion) et l'école IT Akademy : objectif de 16 candidats formés et placés dans des entreprises du cluster,
- action dans les collèges : proposer une demi-journée de découverte des métiers du numérique grâce à des ateliers éducatifs construits avec des partenaires du territoire. Objectif de 150 collégiens et collégiennes à parité,
- favoriser l'intégration des stagiaires de classe de 3<sup>ème</sup> dans les entreprises de la filière numérique : création d'un kit d'accueil et promotion auprès des entreprises adhérentes,
- préparation avec l'Université de Lyon de la prochaine édition de "The Web Conference" qui se tiendra à Lyon en 2022,
- appui aux réflexions pour Global Industrie 2021 à Lyon (pavillon Digital league).

Budget prévisionnel 2020 :

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
dépenses de fonctionnement	128 162	Région Auvergne-Rhône-Alpes	576 522
charges de personnel	873 000	Métropole de Lyon	80 000
déplacements, missions, réceptions	50 000	Métropole de Clermont Ferrand	80 000
communication	70 000	Saint Etienne Métropole	65 000
dépenses externes	536 415	Roannais agglomération	20 000
programme international	75 152	Conseil général de la Loire	80 000
		Valence-Romans agglomération	25 000
		Grenoble Alpes Métropole	10 000
		sponsors privés (grandes entreprises)	90 000
		cotisations	210 000
		prestations facturées	496 207
<b>Total</b>	<b>1 732 729</b>	<b>Total</b>	<b>1 732 729</b>

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 80 000 € au profit de l'association Digital League pour son programme d'actions 2020.

### 3° - Association La Cuisine du Web

#### a) - *Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2019 et bilan*

Par délibération du Conseil n° 2019-3355 du 18 mars 2019, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 74 000 € au profit de La Cuisine du Web pour la tenue, à Lyon, de la 7<sup>ème</sup> édition de l'événement BlendWebMix.

L'édition 2019 a confirmé son statut de 1<sup>ère</sup> conférence web francophone organisée en France, véritable événement incontournable pour l'ensemble des professionnels de l'écosystème du web et qui offre la possibilité de réunir, dans un même lieu, les différents acteurs du secteur.

L'édition 2019 de BlendWebMix a réuni près de 2 000 participants (contre 1 800 participants en 2018). Près de 100 conférences et ateliers ont été organisés autour de 100 intervenants sur des sujets transversaux liés aux technologies internet : communication digitale, entrepreneuriat, marketing, recherche et développement, etc. A noter que 35 % des intervenants sont des femmes, ce qui est un fait remarquable au regard des autres conférences numériques de ce genre.

Le fil rouge de cette édition était la "tech for good" ou comment le web peut agir et avoir un impact positif sur les enjeux sociaux et sociétaux : un web responsable, inclusif et écologique.

Autour des conférences, les participants ont pu profiter d'un village avec plus de 50 animations programmées, d'un hackathon en partenariat avec APRIL pour contribuer à inventer de nouveaux modèles d'interactions entre les assurés et les assurances, un "startup bootcamp", etc.

**b) - Programme d'actions pour l'année 2020 et plan de financement prévisionnel**

La 8<sup>ème</sup> édition de BlendWebMix se tiendra en novembre 2020 à Lyon, à la Cité internationale - Centre de congrès. Les organisateurs souhaitent renouveler le très bon niveau de visitorat atteint en 2019, avec près de 2 000 entrées enregistrées. D'autres actions sont envisagées pour cette prochaine édition :

- renforcer l'accessibilité de l'événement en proposant des contenus pour les malvoyants et les malentendants,
- renforcer l'implication de l'écosystème local dans le contenu du programme,
- renforcer la partie en amont de l'événement par des rencontres de la communauté pour sonder au mieux les besoins et améliorer le contenu,
- poursuivre le développement de conférences analysant les impacts du web et du numérique sur la société avec des invités en mesure de fournir des pistes de réflexions prospectives aux participants.

À l'image des 7 éditions précédentes, durant 2 jours, les acteurs de la filière pourront développer leur réseau et les opportunités d'affaires, assister à des conférences sur les enjeux liés au web et participer à des ateliers pratiques pour développer leurs connaissances techniques et opérationnelles.

L'ancrage de cet événement sur le territoire permet de démontrer sa capacité à fédérer la communauté web autour d'une rencontre annuelle. Il permet également de rendre lisible l'action de la Métropole sur la filière et de promouvoir la richesse de ce secteur.

Budget prévisionnel 2020 :

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
location et aménagement d'espace (Centre de congrès) et prestations techniques	160 000	vente de produits (entrées payantes)	168 000
restauration et opérationnel	65 000	sponsors, stands partenaires	169 000
conférenciers	15 000	Métropole de Lyon	74 000
communication	31 000		
ressources humaines	140 000		
<b>Total</b>	<b>411 000</b>	<b>Total</b>	<b>411 000</b>

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 74 000 € au profit de l'association La Cuisine du Web pour l'organisation du BlendWebMix 2020 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE****1 - Approuve :**

a) - l'attribution des subventions de fonctionnement d'un montant total de 394 000 € au profit des bénéficiaires suivants pour leur programme d'actions 2020 :

- 240 000 € au profit de l'association ENE,
- 80 000 € au profit de l'association Digital League,
- 74 000 € au profit de l'association La Cuisine du Web,

b) - les conventions à passer entre la Métropole et les associations ENE, Digital League et La Cuisine du Web définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

**2 - Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

**3 - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 394 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2020 - chapitre 65 - opérations n° OP01O0851 pour un montant de 240 000 € et n° OP02O2626 pour un montant de 154 000 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 31 janvier 2020.**